Image not found or type unknown

Frais afferents a un sinistre

Par **Corinne LEGRAND**, le **05/05/2017** à **19:55**

Bonjour,

Ayant perdu mon véhicule suite à une malfaçon d'un garagiste reconnu responsable par expert automobile, son assurance responsabilité civile professionnelle a pris en charge la valeur du véhicule moins 10% de franchise. Qui doit me payer ces 10 % mais aussi les frais de mon expert que son assureur me dit ne pas prendre en charge ?

Merci de vos réponses les plus précises possibles. (articles de lois si possible...)

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés